

Christiane SOLTE-GRESSER, *Shoah-Träume.
Vergleichende Studien zum Traum als Erzählverfahren*

Paderborn, Brill/Wilhelm Fink, coll. Traum – Wissen – Erzählen, 2021,
489 pages

Claude Paul



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/30660>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.30660

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2022

Pagination : 576-580

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Claude Paul, « Christiane SOLTE-GRESSER, *Shoah-Träume. Vergleichende Studien zum Traum als Erzählverfahren* », *Questions de communication* [En ligne], 42 | 2022, mis en ligne le 01 février 2023, consulté le 13 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/30660> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.30660>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

un bilan sur la centralité ou non des points de vue dans les définitions des figures considérées aurait été bienvenu. Mais les lecteurs intéressés par la linguistique, l'analyse du discours et les questions de style ne manqueront pas de tirer le plus grand profit de cet ouvrage qui repense en profondeur la complexité du fait figural.

Marc Bonhomme

*Université de Berne, Institut de langue et de littérature
françaises, CH-3012 Berne, Suisse
marc.bonhomme@unibe.ch*

Christiane SOLTE-GRESSER, *Shoah-Träume. Vergleichende Studien zum Traum als Erzählverfahren*
Paderborn, Brill/Wilhelm Fink, coll. Traum – Wissen – Erzählen, 2021, 489 pages

Dès les premières lignes, Christiane Solte-Gresser expose clairement l'objet de son étude, qui tend à offrir une analyse comparatiste et systématique de textes connus et moins connus, issus de champs linguistiques et culturels variés, allant du récit autobiographique au film en passant par l'essai, le roman, le poème ou le drame et faisant le récit d'un rêve ayant trait à la Shoah (p. 7). Pour ce faire, C. Solte-Gresser retient à la fois les rêves faits à l'intérieur même des camps et les rêves nés après l'expérience concentrationnaire. Cette mise en abîme de textes extrêmement variés permet d'établir des parallèles insoupçonnés et de découvrir de nouvelles pistes de réflexion. C. Solte-Gresser cherche ainsi à montrer par quels motifs et quelles stratégies discursives ces textes, s'inscrivant dans une réflexion plus vaste sur la fonction même du rêve, tentent de dire l'indicible.

L'ouvrage en lui-même est composé de quatorze chapitres, dont douze sont fondés sur des articles déjà parus et repris, corrigés, complétés, traduits ou retravaillés d'une façon ou d'une autre pour cette publication. Le ou les articles en question sont signalés pour chacun des chapitres dans une bibliographie séparée (p. 443-446). La bibliographie générale de l'ouvrage, extrêmement fournie, donne un aperçu de l'ampleur des recherches menées par C. Solte-Gresser et offre un panorama relativement exhaustif de l'état de la recherche sur la littérature concentrationnaire (p. 447-482). Chaque chapitre est conçu comme une étude distincte, de sorte que l'auteure n'a pu éviter quelques redites, notamment dans les remises en contexte – un écueil qu'elle assume pleinement (p. 8). Cette publication présente ainsi les résultats de recherches menées

sur plusieurs années dans le cadre d'un projet plus vaste consacré aux « cultures du rêve en Europe » et financé par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Fondation allemande pour la recherche) – un pendant du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) français.

L'ouvrage de C. Solte-Gresser commence par une introduction historique, théorique et méthodologique du sujet. Suivant une démarche chronologique, la chercheuse expose tour à tour les approches psychanalytiques, neurophysiologiques et historico-politiques qui dominèrent longtemps le discours critique portant sur les récits oniriques d'anciens prisonniers des camps de concentration (p. 12-18). Après avoir souligné le peu d'importance accordée par ces trois approches à l'analyse du discours et de la langue, elle expose les enjeux de son ouvrage, qu'elle décline selon trois points (p. 18-19) : l'application des théories du récit onirique aux récits de rêves de la Shoah, le rapport entre dimension collective de la Shoah et expérience subjective et individuelle du rêve, les stratégies mises en œuvre dans ces récits pour produire et conserver la mémoire de la Shoah. Dans un second temps, C. Solte-Gresser revient brièvement sur l'évolution du discours critique portant sur le récit onirique traumatique de Sigmund Freud à nos jours, en passant par les théories de Martin von Koppenfels, Carl Gustav Jung, Viktor E. Frankl et Bruno Bettelheim pour ne citer que quelques noms (p. 20-27). Enfin, elle évoque brièvement le champ des *trauma studies* avant d'insister sur l'aspect novateur de sa démarche qui se focalise sur la dimension littéraire des récits oniriques de la Shoah. La structure extrêmement claire de ce chapitre aide à l'intelligence d'un propos qui, par sa complexité et sa densité théorique, offre une assise scientifique à la fois extrêmement solide et passionnante à l'ensemble de l'ouvrage. Seul petit bémol : certaines précisions, qui nous semblent importantes pour la réflexion – comme la définition même de « rêve concentrationnaire » (note 2 p. 11) – se trouvent parfois réduites en notes de bas de page.

L'attention de C. Solte-Gresser se porte d'abord sur l'essai *Lazare parmi nous* de Jean Cayrol (p. 31-36) et la nouvelle *Le Songe* de Vercors (p. 36-41). Là encore, la démarche de C. Solte-Gresser se caractérise par une grande limpidité : elle donne un bref aperçu de chacune des deux œuvres, remplace ces dernières dans le contexte historique, personnel et littéraire de leurs auteurs respectifs et offre une brève analyse des récits oniriques en soulignant

non seulement leur singularité discursive, mais aussi l'écho rencontré par ces œuvres au moment de leur parution. Dans un second temps, C. Solte-Gresser compare les stratégies discursives des différents récits pour en souligner les points communs et les différences, tout en tenant compte de la spécificité générique de chaque texte (p. 41-46). Dans un dernier temps, C. Solte-Gresser replace ces deux textes dans la perspective des récits oniriques de la Shoah d'autres auteurs (Jorge Semprún, Charlotte Delbo, Primo Levi et Robert Antelme) afin de souligner la singularité discursive de ces récits précoces (1943 pour le texte de Vercors, 1948 pour celui de J. Cayrol), dans lesquels le rêve de l'environnement concentrationnaire devient à ce point réel que la réalité de la libération finit par apparaître comme une illusion rêvée (p. 46-49).

Mais le rêve permet aussi de franchir les frontières, de sorte que le récit onirique devient une forme de littérature de l'exil, même si celui-ci reste (parfois) un exil intérieur. Après avoir évoqué une palette de récits oniriques liés à la notion de fuite et d'exil (p. 51-53), C. Solte-Gresser s'attarde sur le projet de recueil de notes de rêves de Charlotte Beradt (p. 53-63). Elle commence par aborder l'histoire éditoriale de ces rêves et la question de leur authenticité, avant de souligner la difficulté de la catégorisation littéraire du projet, qui se meut à la frontière du journal intime, de la fiction, de l'essai ou même de la fable ou la parabole. C. Solte-Gresser s'attarde ensuite sur les motifs récurrents des récits oniriques, en particulier la question des frontières, de leur dépassement et de l'errance (p. 56-60) mais aussi sur les méta-rêves, dans lesquels le protagoniste rêve qu'il rêve pour mieux s'adapter à une réalité insoutenable. Dans un second temps, C. Solte-Gresser revient sur le recueil de notes de rêves de Rudolf Leonhard (p. 63-69) dans lequel sont mis en exergue les rapports étroits entre activité onirique individuelle et contraintes sociales et politiques sous le national-socialisme et le régime de Vichy. La dernière partie de ce chapitre, un peu moins claire dans sa structure, entremêle analyses des notes de rêves d'Émil Szittyá (en particulier p. 69-70 et p. 74-78), et comparaison des trois recueils de rêves, de la posture de leurs auteurs respectifs, de leurs motifs récurrents et de leurs stratégies discursives (p. 70-78).

De la note de rêve, C. Solte-Gresser passe aux récits oniriques intégrés à des œuvres littéraires autobiographiques et racontant des rêves faits par leurs auteurs pendant leur internement en camp de concentration. C. Solte-Gresser analyse ainsi tour

à tour des récits tirés d'œuvres de P. Levi (p. 85-92), R. Antelme (p. 92-98), C. Delbo (p. 98-106), J. Semprún (p. 106-112) et Anna Langfus (p. 112-117). C. Solte-Gresser met en lumière le fait que le récit onirique, loin d'être un simple motif, se fait stratégie discursive et lieu de réflexion sur le langage lui-même dans la mesure où les écrivains cités en usent pour répondre à la nécessité impérieuse du dire, de mettre en mots une expérience traumatisante pour laquelle il ne semble pas exister de vocabulaire adéquat, et explorer ainsi les limites de la langue et du dicible. Après avoir fait un rapide parallèle avec la littérature des Goulags (p. 115-116), C. Solte-Gresser constate que de nombreux récits oniriques autobiographiques de la Shoah tournent autour de la nourriture refusée, de la fuite avortée et de la narration empêchée.

Surtout, les récits oniriques deviennent espaces de rencontre entre le dormeur et des prisonniers morts. C. Solte-Gresser met ainsi en exergue, par l'analyse de textes signés C. Delbo (p. 123-132), Vercors (p. 132-134) et Elie Wiesel (*La Nuit et Mémoires*, p. 135-145), le fait que ces récits posent la question de la frontière entre les vivants et les morts, redonnent voix à ceux qui ne peuvent, de fait, plus témoigner et repoussent les frontières de l'indicible pour devenir lieux de mémoire. Dans une analyse d'une remarquable finesse, C. Solte-Gresser, partant des figures de rhétorique, met en exergue la dimension oxymorique et chiasmique des structures narratives propres au récit onirique de la Shoah, dans lequel la mort, événement unique et définitif pour chaque individu, devient répétition permanente dans et par les rêves des survivants (p. 145-147).

Après avoir analysé les récits de rêves rédigés peu avant et pendant la Shoah, C. Solte-Gresser se penche sur le fonctionnement du récit onirique dans la trame narrative de textes d'après-guerre. Comparant ces récits avec ceux des chapitres précédents, elle constate que les moyens esthétiques et les stratégies discursives des récits de rêve des années 1950-1960 portent l'empreinte d'un contexte socio-historique dans lequel les survivants des camps ont du mal à faire entendre leurs voix. La réalité concentrationnaire restant largement passée sous silence ou même niée dans le discours social, le recours au récit onirique devient la stratégie discursive privilégiée d'une résistance à l'oubli généralisé. Pour étayer son propos, C. Solte-Gresser se penche sur la pièce radiophonique *Träume* de Günter Eich (p. 158-163), l'ultime rêve

de *La Tregua* de P. Levi ainsi que *Les Bagages de sable* d'A. Langfus (p. 168-174) dans un chapitre où l'analyse comparative précède l'étude individuelle des textes (p. 151-157).

Poursuivant sur sa lancée, C. Solte-Gresser montre que le rêve tient bientôt lieu et place de récit historique, l'expérience temporelle des événements acquérant une dimension onirique pour les survivants de la Shoah. L'auteure de l'ouvrage fonde une grande partie de son propos sur *Der Ausflug der toten Mädchen* d'Anna Seghers (p. 179), qu'elle compare rapidement aux récits de rêves dans les textes de Lenka Reinerová (p. 189-193). Les analyses de C. Solte-Gresser sont si pointues, la démonstration tellement bien menée, que le lecteur regrette un peu qu'elle ne se soit pas laissé plus de temps pour l'analyse des récits oniriques de l'auteure germano-tchèque.

S'appuyant sur les romans *Le Dernier des Justes* d'André Schwarz-Bart (p. 202-207), *The White Hotel* de Donald M. Thomas (p. 207-212) et *Everything is Illuminated* de Jonathan Safran Foer (p. 212-218), C. Solte-Gresser montre ensuite dans quelle mesure le récit onirique participe de la remise en cause du caractère linéaire de la temporalité narrative et s'articule « entre commémoration historique, prophétie et *flashback* » (p. 218). Ainsi, l'auteure souligne une fois de plus que le récit de rêve de la Shoah ne se réduit pas à un document historique mais tient une place de choix dans le discours littéraire, ainsi que métapoétique. En effet, la question même de l'écriture, de sa matérialité, est abordée de façon récurrente dans le récit onirique de la Shoah (p. 221-227). Après avoir évoqué de possibles intertextes freudien et kafkaïen, C. Solte-Gresser se penche sur *The Complete Poems* de Philip Larkin et les notes de rêves de Paula Ludwig dans lesquels la lettre, devenue objet vivant, échappe à sa fonction première pour devenir protagoniste d'un rêve dont elle renforce le caractère angoissant. L'étude comparative qui clôt ce chapitre (p. 231-234) est d'une grande complexité mais le talent rédactionnel de C. Solte-Gresser lui permet de guider sans encombre le lecteur dans les méandres de ses analyses métapoétiques.

C. Solte-Gresser se penche ensuite sur les récits mettant en scène le retour des prisonniers libérés des camps, en s'appuyant sur différents textes de P. Levi, C. Delbo, Werner Fritsch, J. Cayrol, Georges Perec et J. Semprún. La taille du chapitre – l'un des plus longs de l'ouvrage – s'explique par

la présence récurrente du motif dans les récits de rêves de la Shoah mais aussi par la démarche de C. Solte-Gresser, qui interroge ici le rêve dans son rapport aux différents genres littéraires en tant que catégories esthétiques : posant la thèse selon laquelle les récits oniriques ouvrent un espace esthétique permettant d'explorer les frontières du dicible, C. Solte-Gresser pose la question de la spécificité et du potentiel propres à chaque genre dans cette exploration (p. 238). Le chapitre aborde tour à tour le genre du poème en vers (p. 241-244), du rapport autobiographique (p. 244-245), du poème en prose (p. 246-251), de la pièce de théâtre (p. 251-256), du protocole ou notes de rêve factuel (p. 256-260) mais aussi littéraire (p. 260-264) ou encore l'autobiographie intertextuelle à la dimension métaréflexive (p. 264-273). L'analyse croisée de ces textes permet à C. Solte-Gresser de démontrer que, par ses procédés rhétoriques spécifiques, le récit onirique portant sur le retour des prisonniers libérés des camps forme une catégorie à part dans les récits de rêve de la Shoah (p. 273-278).

Sans transition, mais avec beaucoup de circonspection et de délicatesse, C. Solte-Gresser justifie la nécessité de se pencher sur la question du comique dans le récit onirique de la Shoah : puisque le récit réaliste sérieux échoue à rendre compte de l'horreur des camps, quel est le potentiel de la figure du fou, l'effet du rire jaune, au carrefour du cri et des pleurs (p. 279-281) ? C. Solte-Gresser, analysant l'onirisme dans le roman grotesque de Romain Gary intitulé *La Danse de Gengis Cohn* (p. 284-295) et dans le film *Train de vie* du réalisateur Radu Mihaileanu (p. 295-300), tente de déterminer dans quelle mesure le comique soutient l'effort de mémoire en parvenant à communiquer l'indicible par le biais de moyens rhétoriques et d'un schéma actantiel qui lui sont propres.

Hormis le quatorzième chapitre – qui sert de conclusion et clôt l'ouvrage –, le douzième chapitre (p. 308-332), sur lequel nous nous attardons, est le seul qui soit totalement inédit. Il porte sur la question du rêve tel que consigné dans des notes factuelles – au contraire des protocoles de rêves fictionnels mis en scène dans les œuvres littéraires. Outre ce facteur de sélection catégorique, C. Solte-Gresser choisit de ne retenir que les notes consignées par des femmes afin de répondre à la question de savoir si le sexe, considéré comme une construction sociale, joue un rôle dans le choix des moyens rhétoriques et des stratégies narratives des notes en question (p. 308). Pour ce faire, C. Solte-Gresser

entreprenant de comparer entre elles une note extraite du recueil de C. Beradt et des notes signées P. Ludwig, Ingeborg Bachmann et Héléne Cixous. Les textes choisis recouvrent ainsi toutes les catégories de rêve de Shoah, du rêve prémonitoire à celui fait dans le camp même, jusqu'à ceux rêvés pendant la fuite et l'exil. Après avoir donné un aperçu des fondements théoriques et méthodiques des études de genre ainsi que du genre littéraire du protocole de rêve, C. Solte-Gresser revient sur sa définition du récit onirique et de son pouvoir à dire ce qui échappe aux mots (p. 310-316) avant d'insister sur un autre point commun aux textes retenus, à savoir l'atmosphère apocalyptique des récits et leurs possibles intertextes (p. 316-317). L'analyse individuelle des notes (p. 317-329) précède une étude comparative du potentiel littéraire du protocole de rêve dans un contexte politique totalitaire (p. 329-332).

Si le récit onirique se révèle être une stratégie narrative extrêmement féconde pour mettre en scène les victimes de la Shoah, cela n'en est pas moins vrai pour les auteurs des massacres, dont les rêves sont hantés par les fantômes du passé. C. Solte-Gresser se rallie ainsi à la thèse des *perpetrator studies* selon lesquelles ces récits oniriques constituent un genre à part dans l'histoire de la littérature concentrationnaire (p. 334-335), genre dont elle explicite les singularités dans une introduction au chapitre (p. 334-342). Elle met ensuite ces premières observations à l'épreuve de différents récits oniriques pour en tirer des conclusions quant à la spécificité de leurs stratégies narratives. Dans cette perspective, elle analyse plus particulièrement *La Danse de Gengis Cohn* de R. Gary (p. 342-346), *Der Nazi und der Friseur* d'Edgar Hilsenrath (p. 346-355), *Flughunde* de Marcel Beyer (p. 355-362), *Les Bienveillantes* de Jonathan Littell (p. 362-374), *The Zone of Interest* de Martin Amis (p. 374-384), *La Disparition de Josef Mengele* d'Olivier Guez (p. 384-391) et *Sonnenschein* de Daša Drndić (p. 391-404).

Pour conclure son ouvrage, C. Solte-Gresser ne se contente pas de résumer les analyses des chapitres précédents. Au contraire, prenant de la hauteur, elle établit des parallèles et tire des conclusions par-delà chaque catégorie de récit onirique afin de mettre en valeur les singularités propres à chaque genre littéraire, les motifs récurrents des récits oniriques et les caractéristiques rhétoriques et discursives des rêves concentrationnaires (p. 405-410). Replaçant son propos dans une perspective historico-littéraire

plus large allant du colonialisme à l'impérialisme jusqu'à la guerre froide, la chercheuse relie ces récits aux problématiques actuelles touchant au sujet extrêmement sensible des réparations d'après-guerre – un sujet inextricablement lié au traumatisme des camps dont les récits étudiés prouvent la permanence temporelle et l'extension géographique. C. Solte-Gresser évoque ensuite de nombreuses œuvres qui, s'inscrivant dans la lignée des récits oniriques de la Shoah, se servent du motif du rêve pour y superposer des problématiques socio-historiques plus tardives, comme la terreur stalinienne ou radicale islamiste, ou encore l'héritage de la culpabilité et la nécessité du dire et du redire (p. 415-428). Elle revient ensuite sur la spécificité du potentiel narratif et discursif du récit onirique pour traduire une vérité indicible et montre, au terme d'une démonstration particulièrement bien menée que, dans le cas de la Shoah, la littérature constitue le seul réceptacle possible d'une connaissance et d'un savoir que les documents historiques à eux seuls ne sauraient transmettre (p. 429-441).

Si l'ouvrage publié par C. Solte-Gresser ne prétend pas à l'exhaustivité – mais comment le pourrait-il ? –, ses analyses du récit onirique de la Shoah sous un angle littéraire et comparatiste sont d'une finesse d'autant plus admirable que le sujet était d'emblée à la fois complexe et sensible. La richesse du corpus, qui comprend une multitude de textes relevant d'une multitude de genres littéraires et issus d'une multitude de champs culturels, permet à C. Solte-Gresser d'offrir un panorama aussi large que détaillé des stratégies discursives à l'œuvre dans les récits choisis. L'auteur de cette recension a particulièrement apprécié les fréquentes remises en contexte des récits étudiés (contextes narratif, biographique, historique et littéraire lors de la production mais aussi de la réception des textes), la précision scientifique et linguistique de l'auteure, le caractère extrêmement nuancé de son propos et la dimension profondément interdisciplinaire de sa démarche. On remarque cependant que les recherches menées par C. Solte-Gresser et les conclusions qu'elle en a tirées vont bien au-delà de ce que l'ouvrage permet d'exposer, de sorte que l'auteure a de temps en temps été contrainte de condenser son propos et d'économiser les citations de textes, rendant la lecture parfois un peu ardue. Mais l'excellence scientifique de ses analyses saura récompenser le lecteur persévérant dans sa découverte d'un ouvrage qui s'imposera sans nul doute comme une référence en la matière et qui est

appelé à intéresser les chercheurs bien au-delà du simple champ des études littéraires.

Claude Paul

*Universität des Saarlandes, Pôle France,
D-66123 Saarbrücken, Allemagne
claude_elise.paul@uni-saarland.de*

Patricia von Münchow, *L'Analyse du discours contrastive. Théorie, méthodologie, pratique*
Limoges, Éd. Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique, 2021, 128 pages

Dans cet ouvrage, Patricia von Münchow propose une réflexion théorique et une application méthodologique de l'analyse du discours contrastive (ADC). Dans une démarche socio-cognitive, on considère le discours comme une mise en scène discursive des univers de références culturelles du locuteur/de la locutrice. Le discours produit du sens, et véhicule une représentation du monde. L'ADC vise à mettre au jour les représentations mentales « dites » dans le discours, celles « peu dites » et celles « non dites » ; « il s'agit d'inférer – dans un mouvement interprétatif – des hypothèses quant aux représentations cognitives des locuteurs et *in fine* [...] au sujet des représentations sociales qui circulent plus largement » (p. 49).

Dans ce cadre, la comparaison interculturelle n'est pas seulement une ressource méthodologique, elle est à envisager comme un objet de recherche en soi. Elle porte sur un genre discursif choisi (les journaux télévisés, les livres scolaires, les discours politiques, etc.), et s'exerce à différents niveaux (intra-texte, sous-corpus, entre corpus). La nature écrite du corpus différencie l'ADC des analyses interactionnistes qui, pour leur part, portent sur des échanges entre plusieurs locuteurs/locutrices, donc des cultures interactionnelles plus que discursives.

On regrettera l'économie d'un chapitre traitant des fondements épistémologiques du comparatisme. En effet, l'exploration d'un phénomène transnational au sein de plusieurs cultures, lorsqu'elle est réfléchie, permet de questionner les évidences nationales, les prénotions, les représentations dominantes, les prétentions à l'universalité ; la comparaison conduit alors à une dénaturalisation du cadre national et à une déconstruction des illusions terminologiques. Elle est un détour permettant une mise en regard des représentations (ici, là-bas) en lien avec un genre discursif. Elle est aussi une démarche risquée, qui fait l'objet de multiples écrits

avisant les chercheurs d'écueils épistémologiques. L'objectif de la comparaison est l'identification et la discussion des tendances partagées – régularités, continuités, généralités, rationalités – qui dépassent les différences culturelles, mais surtout des divergences. Sonia Livingstone (« Les enjeux de la recherche comparative internationale sur les médias », *Questions de communication*, 3, 2003, p. 31-43) suggère d'ailleurs que le/la chercheur-e qui compare espère repérer des différences, parce que c'est cela qui est stimulant et surprenant, satisfaisant la curiosité intellectuelle et constituant le potentiel créatif de la comparaison (la découverte !). On espère qu'il n'y ait pas trop de différences au point que la comparaison n'ait plus de sens, jusqu'à se voir accusé-e de mélanger des pommes et des oranges (Hofstede Geert, 1998, « A case for comparing apples with oranges. International differences in values », dans M. Sasaki (éd.), *Values and attitudes across nations and time*, Leiden, Brill, p. 16-31).

L'ADC a une portée descriptive et interprétative. Elle permet de mettre en lumière des cultures discursives à travers la recension des représentations sociales portées et véhiculées en discours. Le caractère transnational de l'analyse conduit à réinterroger les rapports entre langue, culture et discours. En effet, les mots sont des contenants d'idées, de symboles, et d'images culturellement marquées modelant la forme de ce que nous pensons. P. von Münchow rappelle la distinction entre la langue et le discours (la « mise en mots ») en assurant que « si la ou une culture "réside" certes dans les structures syntaxiques et dans les mots, elle se manifeste – et se construit – bien davantage encore dans ce qui doit et ne doit pas, peut et ne peut pas être dit et comment dans telle ou telle situation de communication, autrement dit dans le discours » (p. 24). On suppose que la comparaison interculturelle peut comporter une dimension géographique (par exemple, la presse adressée aux femmes en France et en Italie) et/ou une dimension temporelle (par exemple, la presse adressée aux femmes en Allemagne aux ^{xx}e et ^{xxi}e siècles).

L'ADC peut se voir accuser d'inhiber l'agentivité des acteurs, notamment par des chercheurs qui relativisent – voire annulent – l'existence de la notion de culture, et lui préfèrent par exemple celle de « culturalité » pour mettre en avant la dimension hybride et dynamique des cultures (Abdallah-Pretceille Martine, *Former et éduquer en contexte hétérogène. Pour un humanisme du divers*, Paris, Economica/Anthropos, 2003). Pour P. von